

Le mot des Doyens

Patrice Morand
Doyen de la Faculté de
médecine de Grenoble



Michel Sève
Doyen de la Faculté de
pharmacie de Grenoble



“ La formation de nos étudiants en santé nécessite un investissement humain, technique et financier permanent afin de leur offrir les meilleures conditions d'études possibles, dans un domaine qui évolue très vite.

La crise sanitaire a démontré que nos étudiants se sont mobilisés de manière exceptionnelle pour participer à la lutte contre la COVID 19 mais a surtout montré la nécessité d'accélérer la mise en place des outils pédagogiques modernes (apprentissage par simulation, visioconférence, etc.) et d'améliorer la qualité de vie des étudiants au sein de nos facultés (soutien social et psychologique, suivi personnalisé, ...).

Participer via la taxe d'apprentissage au soutien de nos Facultés de médecine et de pharmacie, c'est vous impliquer dans cette amélioration de la formation des professionnels de santé et chercheurs de demain. Votre soutien est essentiel pour continuer à garantir la qualité des enseignements reçus par nos étudiants, leurs conditions de vie pendant leurs études et leur réussite ! ”

Versement de la taxe d'apprentissage

Qui est concerné ?

Toute entreprise soumise à l'impôt sur les revenus ou les sociétés : entreprise individuelle ou société, entreprise commerciale, industrielle ou artisanale, entrepreneur individuel, association, coopérative agricole ou groupement d'intérêt.

Comment procéder ?

Nous verser les 13% de la taxe d'apprentissage **avant le 31 mai 2021**, c'est très simple !

Enregistrez votre versement en vous rendant sur le site de la taxe d'apprentissage de l'Université Grenoble Alpes et laissez-vous guider : taxe-apprentissage.univ-grenoble-alpes.fr

Vous recevrez un reçu fiscal dès réception du paiement.

Contact

Sandra LACHENAL - Service financier
Facultés de médecine et de pharmacie
Domaine de la Merci - 38700 La Tronche
04 76 63 71 33
sandra.lachenal@univ-grenoble-alpes.fr



DU 01 FÉVRIER AU 31 MAI 2021

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Prenez part à la formation des professionnels de santé de demain !

CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9, France
Tel.: +33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

UGA
Université
Grenoble Alpes

**SECTEUR
SANTÉ**
Université Grenoble Alpes

Choisir le Secteur santé

Le Secteur santé, qui regroupe les Facultés de médecine et de pharmacie, organise la formation des étudiants dans les différentes spécialités médicales et chirurgicales, la maïeutique ainsi que la pharmacie hospitalière, la pharmacie industrielle et d'officine. Il contribue également à la formation de certaines professions paramédicales, pour un total de **près de 9000 étudiants !**

Il offre par ailleurs un panel de formations bac+3 à bac+5 préparant les futurs professionnels de la recherche biomédicale et des industries de santé : Licence Pro dans les biotechnologies appliquées à la santé, la cosmétique et l'agro-alimentaire ; Master Ingénierie de la Santé.



L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE AU COEUR DE NOS PROJETS :

Nos facultés se distinguent par des projets innovants et originaux, sélectionnés par l'appel d'offres national « Idex » (Initiatives d'Excellence) :

- ▶ **Remplacement du concours de fin de première année** par des épreuves de contrôle continu, en mode dématérialisé, en parallèle d'un tutorat hebdomadaire.

- ▶ **Une coopération inédite inter-étudiants de médecine, de pharmacie, de maïeutique, de kinésithérapie et de soins infirmiers** pour assurer le service sanitaire, promouvant la santé auprès des collègues et lycées de l'académie.
- ▶ **Un centre de simulation fédératif, en cours de création**, pour mettre en oeuvre des dispositifs pédagogiques innovants et associer l'ensemble des acteurs du secteur santé de l'Université Grenoble Alpes et du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes, avec la participation d'étudiants en arts du spectacle dans le rôle du patient.

Nos étudiants sont les garants de notre santé de demain, en investissant pour eux, vous investissez pour vous !

Projets réalisés grâce à vous

Vos versements ont permis de financer de nombreux équipements pour nos salles pédagogiques :

- ▶ Aménagement de nos salles pour répondre au besoin d'enseignement à distance
- ▶ Achat de matériel pour nos plateformes de travaux pratiques



- ▶ Acquisition de matériel en orthopédie et pharmacie expérimentale



- ▶ Enrichissement du Jardin botanique pour l'enseignement des plantes médicinales
- ▶ Création de 2 salles de pédagogie active : grâce à vous, nos étudiants ont pu expérimenter de nouvelles méthodes d'enseignement !



Projets à venir

- ▶ Financement d'équipements pour notre centre de simulation
- ▶ Achat de matériel pour la formation des étudiants aux tests PCR
- ▶ Amélioration de l'équipement de nos salles pour les visioconférences (amphithéâtres et salles de cours)
- ▶ Constitution d'une réserve de matériel et fournitures pour venir en aide aux étudiants en difficulté (prêts d'ordinateurs ou de tablettes par exemple).
- ▶ Création d'un Conservatoire de plantes anciennes au sein du Jardin botanique